

L'accréditation au service des politiques publiques

En permettant aux gouvernements de déléguer certaines activités de contrôle à des organismes privés ou de simplifier les contraintes réglementaires qui pèsent sur les activités économiques, l'accréditation constitue une solution adaptée pour optimiser les dépenses publiques tout en maintenant la qualité des services rendus et l'efficacité des politiques publiques.

Dans un contexte global de réduction des dépenses publiques et de recentrage des Etats sur leurs missions régaliennes, l'accréditation s'est rapidement imposée comme un des outils les plus appropriés et les plus utilisés par les pouvoirs publics dans de nombreux pays au monde.

C'est sur ce thème particulièrement d'actualité que c'est déroulé le 9 juin 2016 la 9^{ème} édition de la Journée Mondiale de l'Accréditation, consacrée cette année à l'accréditation comme outil au service des politiques publiques. Les nombreux exemples présentés à l'occasion de cette journée permettent de l'illustrer.

Le recours à l'accréditation par les pouvoirs publics permet de renforcer la protection en matière de santé et d'environnement, la sécurité des biens et des personnes, la lutte contre la fraude, l'équité du marché et la confiance des populations dans les services et produits qu'elles utilisent.

L'accréditation est une procédure impartiale et objective menée par une tierce partie permettant de reconnaître la compétence et l'impartialité. En évitant la duplication des vérifications, elle s'avère être le moyen le plus transparent et le plus largement accepté pour donner confiance dans la fiabilité des résultats délivrés.

Tous les domaines réglementés s'appuient sur l'accréditation.

Bernard Doroszczuk, Directeur Général du Cofrac, explique : « *L'accréditation est un outil essentiel pour donner confiance à la fois au public et aux autorités gouvernementales. Elle constitue de plus en plus une condition préalable imposée par l'Etat à l'exercice d'une activité de contrôle, de certification ou d'analyse. C'est la preuve qu'elle a su s'imposer comme un outil efficace de soutien aux politiques publiques de contrôle ou de promotion. Sa mise en œuvre contribue à la réduction des dépenses publiques et à la simplification des procédures. L'accréditation est au cœur des problématiques de réforme de l'Etat.* »

Retrouvez les fiches Cofrac présentant les accréditations par domaine dans les annexes du dossier de presse.



La Journée Mondiale de l'Accréditation

Initiative internationale créée conjointement par International Accreditation Forum (IAF) et International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) - les deux organisations mondiales d'accréditeurs dont le Cofrac est membre et signataire des accords de reconnaissance mutuelle - la Journée Mondiale de l'Accréditation valorise l'importance de l'accréditation et permet, chaque année, de démontrer son application dans un domaine donné. Après la santé et l'action sociale en 2015, l'accréditation comme outil au service des politiques publiques constitue le thème retenu en 2016.

L'accréditation et le Cofrac

Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité, qui vérifient que des produits, services, systèmes et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Concrètement, elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires et producteurs de matériaux de référence, aux laboratoires de biologie médicale, et aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification. En contribuant à l'amélioration continue de la qualité des produits et des services mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours.

Organisme à but non lucratif créé en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – a été désigné en 2008 comme instance nationale d'accréditation exerçant une activité d'intérêt général. Dans un souci d'indépendance et d'impartialité, tous les intérêts qui y sont liés à l'accréditation sont représentés au sein des instances de décision du Cofrac.

Grâce à l'expertise de plus de 160 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 600 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Organisé autour de quatre sections – Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine –, le Cofrac fait face à la croissance continue des demandes d'accréditation. Le cap des 3 600 accréditations et missions connexes a été atteint, mi 2016, tous secteurs confondus.

Le Cofrac est signataire d'accords multilatéraux, faisant bénéficier l'accréditation française d'une reconnaissance dans plus de 80 pays et favorisant ainsi la libre circulation des produits et services.

Contacts :

Sébastien Laborde, Directeur du service Communication/Promotion
sebastien.laborde@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 82 66
Yaëlle Charbit, Chargée de communication/Promotion
yaelle.charbit@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18

Retrouvez-nous sur : www.cofrac.fr - www.linkedin.com/company/cofrac